

## Parc éolien du Chemin de Châlons Chantier & projet d'extension

Communes de Songy, Saint-Martin-aux-Champs & Cheppes-la-Prairie  
Lettre d'information n°1 - Février 2023

### Le mot de l'équipe RWE Renewables France

Madame, Monsieur,

Initié en 2011, le parc éolien du Chemin de Châlons entrera cette année en construction sur les communes de Songy et Saint-Martin-aux-Champs. Un projet d'extension est également à l'étude sur ces deux communes ainsi qu'à Cheppes-la-Prairie, lui aussi porté par RWE Renewables France.

Le parc éolien a été autorisé par le Préfet de la Marne en octobre 2020. Il s'appuie sur un solide dossier ayant permis d'évaluer les enjeux du projet (ressource en vent, environnement, paysage, acoustique...). En tout, ce sont 6 éoliennes qui seront construites sur la période 2023-2024. Dans le même temps, notre équipe développe un projet d'extension de 4 à 5 éoliennes. Les études ont commencé en mars 2022 avec la pose d'un mât de mesure de vent.

Comme toujours, RWE Renewables France s'engage à accompagner le chantier et le développement du projet d'une communication transparente. C'est le but de cette première lettre d'information et de celles qui suivront.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



**Eric Michel**  
Chef de projets construction  
**RWE Renewables France**  
eric.michel@rwe.com  
07 88 88 68 28



**Alexis Dewevre**  
Chef de projets développement  
**RWE Renewables France**  
alexis.dewevre@rwe.com  
07 86 21 71 72



### Chiffres clés du parc éolien

**6** éoliennes à construire

**163** m de hauteur en bout de pale

**3** MW de puissance par éolienne



### Chiffres clés du projet éolien

**4-5** éoliennes à l'étude

**180** m maximum de hauteur

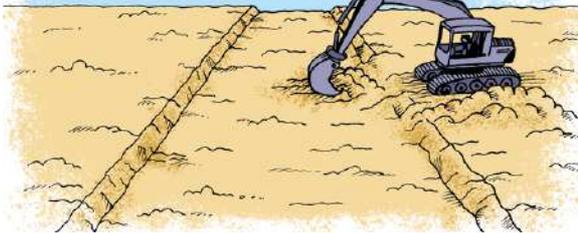
**3-6** MW de puissance unitaire

# L'actualité du Chemin de Châlons

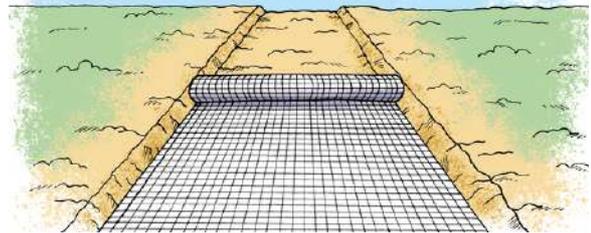
## Construction du parc éolien : aménagements de voirie et fondations

Le chantier va se dérouler en plusieurs étapes successives : réfection des chemins d'accès, acheminement des composants des éoliennes, levage de celles-ci et raccordement.

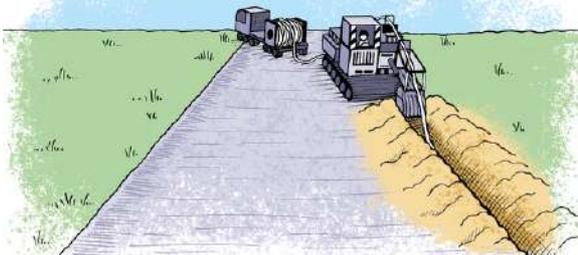
**La première partie du chantier visera à renforcer les chemins existants, à aménager les accès ainsi que les plateformes des éoliennes. Les premiers travaux de raccordement électrique prendront également place, afin de tirer les câbles souterrains.**



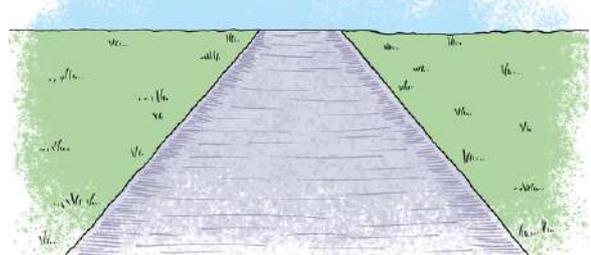
Terrassement



Pose d'un géotextile isolant



Passage de câbles



Chemin d'accès terminé

**Le chantier du parc éolien est une zone de travail à risque qui peut créer des situations accidentogènes (circulation d'engins de chantier, levage d'équipements lourds...). Il sera donc interdit au public de s'y promener.**

## Projet d'extension : les études se poursuivent

Depuis mars 2022, un mât de mesure a été installé sur la commune de Saint-Martin-aux-Champs. Équipé d'anémomètres, il mesure l'intensité et la direction du vent sur la zone de projet. Le mât de mesure est également pourvu de microphones mesurant l'activité des chauves-souris.

**Le reste des études nécessaires à la rédaction du dossier de demande d'autorisation environnementale commence cette année : études écologique, paysagère et acoustique.**



Mât de mesure

© RWE



Pipistrelle commune

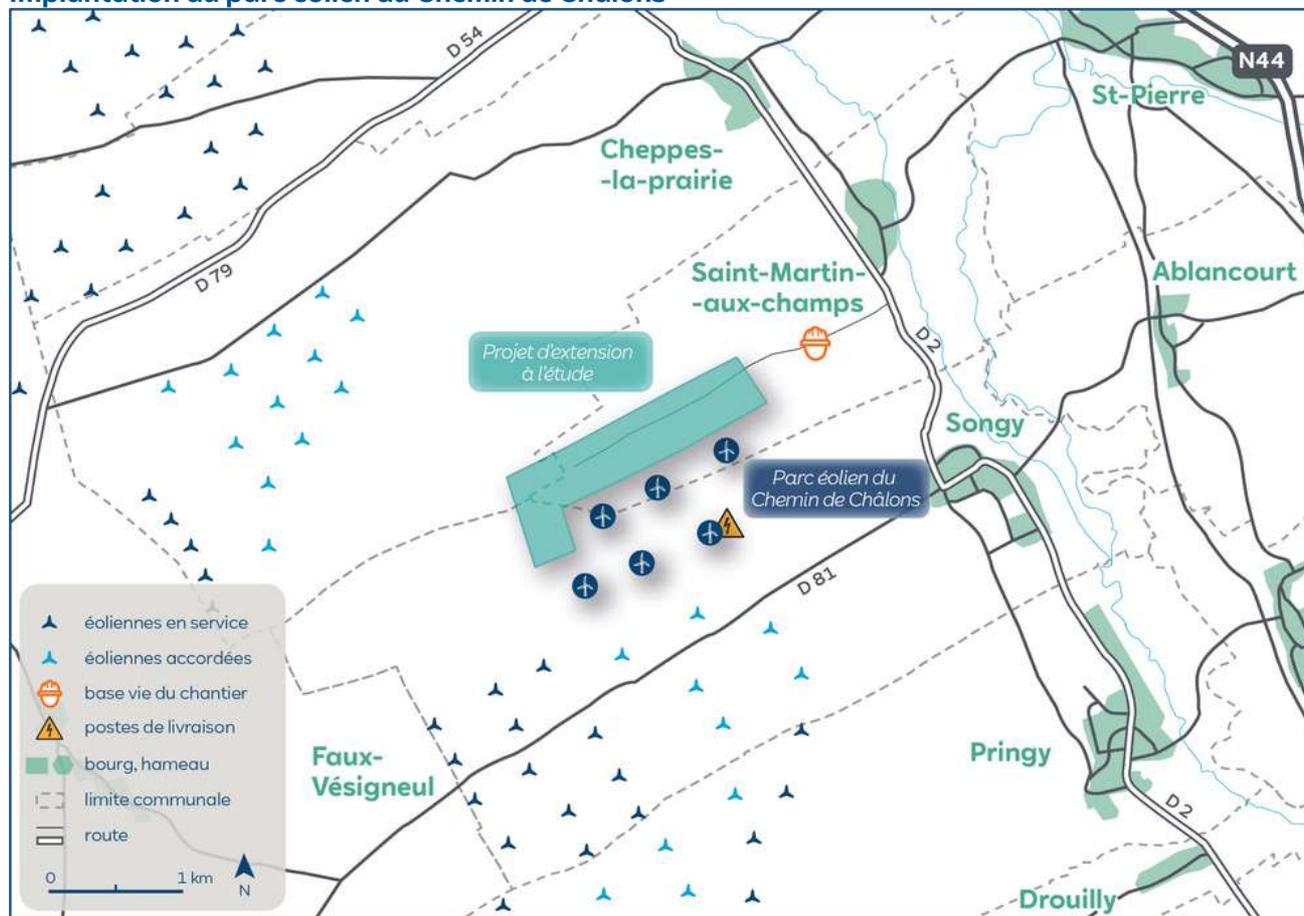
© Gilles San Martin



Château de Vitry-la-Ville

© G. Garitan

## Implantation du parc éolien du Chemin de Châlons



### 3 questions à Kelly Abbes,

Responsable territoriale pré-construction au sein de RWE Renouvelables France

#### Que s'est-il passé sur le projet depuis son autorisation en octobre 2020 ?

Pour commencer, nous avons rencontré les élus ainsi que les propriétaires et exploitants des parcelles d'implantation, qui resteront pendant toute la construction nos interlocuteurs principaux. Afin de préparer les plans nécessaires au chantier, nous avons missionné un géomètre. Sur site, il a délimité l'emprise de tous les travaux sur les parcelles : chemins, plateformes d'éoliennes et aménagements temporaires, pour l'installation des grues notamment. Nous avons alors pu conclure les accords notariés avec les propriétaires des parcelles.

#### Avez-vous des missions durant le chantier ?

Oui, pendant toute la durée du chantier, notre équipe restera en lien étroit avec le territoire. À terme, nous assurerons le suivi de la remise en état à partir des états des lieux réalisés avant et après chantier par un huissier. Tout dégât éventuel sera indemnisé.

#### Comment se déroulera l'extension potentielle du parc éolien du Chemin de Châlons ?

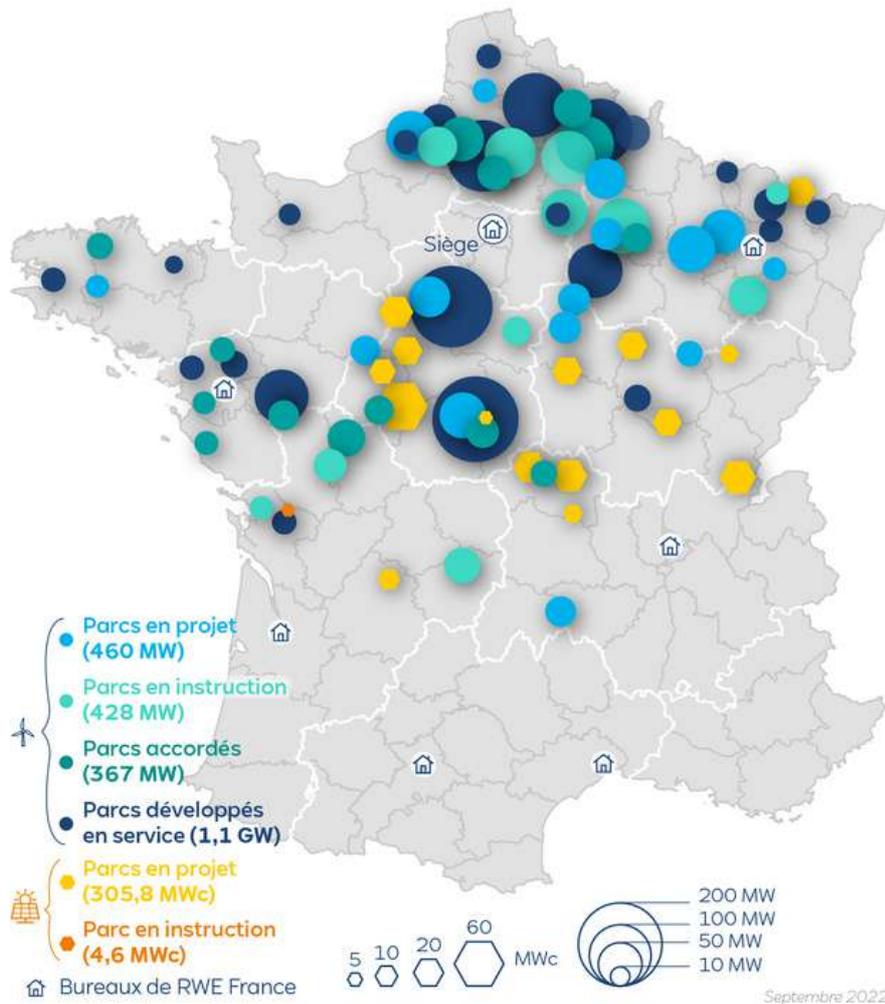
Si le projet d'extension voit le jour, nous resterons en relation avec bons nombres d'interlocuteurs plusieurs années après la construction du parc actuel. Cela nous permettra d'avoir un vrai retour d'expérience sur nos pratiques. De même, notre équipe est un point de contact pour vous, riverains du parcs, si vous avez besoin d'informations sur les travaux. Ma collègue Alice Bayle assurera le suivi du projet en 2023 durant mon congé maternité. N'hésitez pas à la contacter : [alice.bayle@rwe.com](mailto:alice.bayle@rwe.com) !

## RWE Renouvelables France

### Qui sommes-nous ?

Filiale française du groupe RWE, RWE Renouvelables France est l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergies renouvelables en France. Ses plus de 160 collaborateurs y développent, construisent, exploitent et assurent la maintenance de parcs éoliens et solaires.

**En matière d'éolien terrestre, les équipes ont développé plus de 1 GW de puissance électrique et 77 parcs. Début 2023, l'entreprise exploite 3 parcs éoliens sur le territoire, qu'elle a développés et construits.**



### Plus d'informations sur notre site Internet !

Le site internet du Chemin de Châlons est en ligne. Vous y trouverez les informations relatives au chantier de construction du parc éolien ainsi qu'à son projet d'extension : déroulé, avancées et événements de concertation organisés.

Vous pouvez aussi contacter l'équipe projet via le formulaire de contact.

Pour y accéder : [www.chemin-de-chalons.projet-eolien.com](http://www.chemin-de-chalons.projet-eolien.com)

